



Comité Départemental du Pas de Calais CHAR A VOILE



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE CHAR A VOILE DU PAS DE CALAIS Boulogne sur mer le 14 février 2015

Présents :

Devigne Nathalie, Tiberghien Marc, Alain Magnin , Maekelberghe Alain, Wasslin Daniel, Delepierre Albert, Ribery Grégory, , Queval Hubert, Robert Hairion, Victor Herbe, Pascal Fourlegnie

Représenté avec pouvoir :

Despatures François

Excusé :

Aubry Michel, Bernard Faucon.

Ouverture de l'Assemblée à 9h45

Le président remercie Nathalie qui reçoit l'AG du CD 62 au sein de son club.

Le président remercie l'ensemble des présidents de clubs présents, le président de la ligue ainsi que les autres participants à cette assemblée.

Le président remercie Robert Hairion pour ces actions auprès des différentes institutions qui interfèrent dans la pratique du char à voile dans notre département.

Le président nous transmet les excuses des membres absents.

Le président confirme, pour répondre à la Question de Pascal Fourlegnie, que l'ensemble des membres présents sont détenteurs d'une licence et à jour de cotisation.

Pour information, cette vérification est effectuée à la première réunion de la nouvelle saison sportive par le président.

Présentation de l'ordre du jour par le Président.

- Approbation du rapport moral
- Rapport Financier
- Résultats sportifs
- Questions diverses - pot de l'amitié



- Rapport moral

En 2014 le comité a mis en place:

- La fin du plan de développement.
- Les entraînements départementaux
- Les critères départementaux
- Le challenge départemental
- La formation
- Le CNDS
- Le comité a participé activement aux réunions sur la mise en place du Parc et aires marines.

Le président rappelle les règles d'attributions des chars du plan de développement pour les jeunes.

Tous les ans en juillet un inventaire complet est effectué et remis à la ligue qui est le propriétaire de ces chars.

Nous notons un franc succès des critères scolaires. Il a fallu ajouter une quatrième date à ceux-ci. Cela représente environ 200 élèves qui ont l'occasion de pratiquer notre sport. Nous espérons que cela permettra aux clubs d'accueillir de nouveaux jeunes pilotes dans les années à venir.

Nous déplorons l'annulation de la formation CQP suite à un manque de candidats inscrits. Il est décidé d'anticiper la parution du calendrier de ces formations et de faire une démarche auprès des élèves en STAPS.

La commission sportive prend en charge cette diffusion d'information.

- Rapport Financier

En l'absence de notre trésorier, le président nous fait une présentation du compte de résultat.

L'exercice dégage pour l'année 2014 un solde excédentaire de 6 052.61 € , dans cette somme, il faut tenir compte des 2400 € de créance pour des actions qui n'ont pu être réalisées.

Ce fond sera utilisé progressivement afin de faire face aux baisses programmées des subventions qui nous sont annoncées dans les années à venir

Vote : Pour à l'unanimité

A l'issue du vote une remarque d'ordre générale est effectuée par les présidents de clubs.

Cela fait déjà plusieurs années que les clubs ne sont plus en équilibre financier, et qu'ils utilisent leur fond de roulement. Le CD 62 peut-il les aider ?



Il est mis en exergue la nouvelle redevance qui est demandée pour l'utilisation des plages lors de l'organisation des compétitions.

Le président du comité et de la ligue vont intervenir auprès de la FFCV afin d'obtenir gracieusement l'AOT.

Une autre piste pourrait être la prise en compte par le CD de cette facturation, et de retransmettre au CNDS une demande de subvention égale au montant de cette nouvelle taxation de l'activité sportive.

- Rapport sportif

Le président félicite l'ensemble des pilotes et coachs de notre département pour les résultats obtenus. A nouveau nos jeunes pilotes féminines ont pris l'ascendant sur les garçons.

La mise en place des regroupements n'apporte pas assez de résultats. Il est difficile d'organiser les regroupements en fin de saison à l'approche des championnats de France. Il faut réfléchir à une autre organisation qui prenne en compte les contraintes des entraîneurs à cette période.

Il faut réfléchir avec la ligue afin de constituer un pôle d'excellence par catégorie au niveau de la ligue. A nouveau la difficulté se situe sur les faibles moyens budgétaires pour cette mise en œuvre.

Il est décidé avec la ligue d'établir au plus tôt le calendrier des courses de la prochaine saison.

Le président de la ligue nous présente son projet de pérennisation des centres d'entraînements dont nous espérons tous le succès.

Pascal Fourlegnie demande aux deux présidents présents de porter auprès de la FFCV la doléance suivante

Les championnats de France s'effectuent trop tôt en saison, ce qui ampute le calendrier pour l'organisation de courses. Il propose de ne plus respecter les journées de pont pour les championnats et de revoir ces programmations.

Les présidents transmettront cette requête du club du Touquet auprès de la FFCV.

- Questions diverses

Actions prévisionnelles du CD62 dans les années à venir

Pour élaborer le prévisionnel, le président tien compte des objectifs principaux du comité, en conformité avec les statuts et le plan de développement qui sont les suivants:

- **Valoriser et conforter le patrimoine char à voile.**



- Améliorer l'encadrement et les conditions d'accueil de la pratique loisir afin d'attirer de nouveaux licenciés (scolaire, centre de loisirs et public handicapé).
- Renforcer la promotion du su char à voile auprès du jeune public du littoral.
- Structurer la formation des jeunes licenciés.

Le prévisionnel comprend les actions CNDS dans lequel le comité prévoio:

Achat petit matériel pérennisation centre d'entraînement

La mise en place du critérium scolaire

Centrale d'achat matériel de sécurité

Entraînements départementaux

La formation des cadres

La pratique handi

Le championnat + le challenge départemental

Les journées promotionnelles

Ecole de sport

Le sport féminin

Le sport santé

Fin de l'assemblée à 12h45

Le secrétaire :

Alain MAEKELBERGHE

Le président :

Marc TIBERGHIE

**PRESIDENT CTE DPT 62
CHAR A VOILE
MARC TIBERGHIE
22 av de l'Yser - 62360 Condette
tél : 03 21 83 64 23
mail : marctibergh@aol.com**

Annexe 1



ASSEMBLEE
GENERALE fevrier 20:



Président : Marc TIBERGHIE 22 avenue de l'Yser 62360 Condette
Tel : 03.21.83.64.23 messagerie : MARCTIBERGH@aol.com